



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 16 décembre 2016

Communiqué de presse

AUGMENTATION DE CAPITAL 2016 RESERVEE AUX SALARIES

L'augmentation de capital de Crédit Agricole S.A. réservée aux salariés (ACR 2016), dont la période de souscription/révocation s'est déroulée du 8 au 11 novembre 2016, a été définitivement réalisée le 15 décembre 2016. Plus de 22 000 collaborateurs du groupe Crédit Agricole, en France et dans 18 pays, ont souscrit pour un montant global de 278 millions d'euros.

Deux formules d'investissement étaient proposées aux salariés : l'une classique et l'autre avec effet de levier dite « Multiple ». L'émission des actions nouvelles et la livraison aux salariés ont eu lieu le 15 décembre 2016, portant ainsi à environ 4,7 % le taux d'actionariat salarié à ce jour.

Le nombre d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital est de 36 813 711, portant à 2 846 104 526 le nombre total d'actions au capital de Crédit Agricole SA. La dilution liée à cette opération est de 1,3% et l'impact sur l'actif net tangible par action est très faible à - 0,5 %.